



Charte d'usage responsable de l'Intelligence Artificielle

OKA

SARL, OF certifié Qualiopi

5 rue des Ecoles, 16330 Saint Amant de Boixe

Gérante : **Aurélie Marloie**

aurelie.marloie@okaoka.fr

06 72 72 49 04

Version 1 – Date : 10 août 2026

*Charte réalisée avec l'assistance de l'outil Mistral AI
et validée par A. Marloie*

Préambule

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi et cabinet conseil, nous intégrons l'Intelligence Artificielle (IA) comme outil d'appui pour :

- La **pédagogie** : recherche, synthèse, création de quiz, exercices, supports de formation.
- Le **marketing** : rédaction d'articles, de contenus promotionnels.
- L'**efficacité opérationnelle** : optimisation des processus internes.

Cette charte définit les règles d'usage responsable, éthique et conforme à la réglementation européenne, notamment :

- L'IA Act (Règlement (UE) 2024/1689) – Article 50 (transparence).
- Le RGPD (protection des données personnelles).
- La certification Qualiopi (exigence de qualité et de traçabilité).

Nous sommes « déployeur d'IA » (et non fournisseur) et utilisons principalement Mistral AI pour son implantation européenne, sa conformité RGPD et sa simplicité d'usage. D'autres outils intégrant de l'IA (ex : DragnSurvey, DuckDuckGo, etc.) peuvent également être utilisés uniquement pour la recherche et la génération de contenus, sous réserve de respecter les règles de cette charte.

Accompagnement - Médiation – Formation

1. Nos Engagements

1.1. Transparence (Article 50 de l'IA Act)

Conformément à l'Article 50, paragraphe 4, de l'IA Act, nous étiquetons obligatoirement :

- Les **deepfakes** (images, audio, vidéo générés ou manipulés par IA pouvant tromper sur leur authenticité).
- Les **textes sur des sujets d'intérêt public non relus par un humain** (non applicable à nos contenus validés).

Pour tous nos **autres contenus pédagogiques ou marketing** (quiz, exercices, articles), nous appliquons un étiquetage volontaire (logo ) et/ou mention «Assisté par IA» pour renforcer la transparence, même si cela n'est pas obligatoire.

Les icônes officielles de l'UE peuvent être utilisées pour les deepfakes, mais leur usage reste facultatif pour les autres cas.

Aucun contenu ne sera présenté comme humain s'il a été généré par IA.

1.2. Supervision Humaine Obligatoire

- Toute sortie d'IA est **vérifiée et validée par moi-même** (intervenante et gérante) avant diffusion ou utilisation.
- **Aucune décision finale** (pédagogique, administrative, commerciale) n'est prise uniquement sur la base d'une sortie d'IA.
- **Esprit critique** : je conserve un regard critique sur les propositions de l'outil et les valide systématiquement.

1.3. Protection des Données (RGPD)

- **Aucune donnée personnelle** (clients, stagiaires, partenaires) n'est transmise aux outils d'IA, y compris ceux intégrés à des services tiers (ex : DragnSurvey, DuckDuckGo).
- **Données sensibles** (santé, opinions, données biométriques, etc.) : interdiction absolue de saisie dans tout outil utilisant de l'IA.
- **Confidentialité** : les échanges avec les outils d'IA ne contiennent jamais :
 - Des informations stratégiques ou financières non publiques.
 - Des secrets d'affaires ou des documents couverts par un accord de confidentialité.
 - Des identifiants, mots de passe ou clés techniques.

1.4. Formation et Compétence

Je suis formée à l'IA via Digiforma (Certificat du 09/08/2026) et connais les enjeux éthiques, juridiques et techniques.

Je m'engage à me tenir informée des évolutions réglementaires (IA Act, RGPD) et technologiques.

1.5. Choix des Outils

- **Outils principaux** :
 - Mistral AI pour son implantation européenne, sa conformité RGPD et sa simplicité d'usage.
- **Outils tiers intégrant de l'IA** (ex : DragnSurvey, DuckDuckGo) :
 - Autorisés uniquement pour la recherche et la génération de contenus non sensibles.

Accompagnement - Médiation – Formation

- Vérification préalable de leur conformité RGPD et de leur politique de confidentialité.

Tout contenu généré via ces outils doit être signalé comme assisté par IA.

2. Usages Autorisés

Domaine	Usages permis	Outils autorisés	Conditions
Pédagogie	Recherche, synthèse, création de quiz, exercices, livret pédagogique	Mistral AI, DragnSurvey, DuckDuckGo	Contenu validé et supervisé par moi-même. Transparence (logo + mention).
Marketing	Rédaction d'articles, posts, contenus promotionnels	Mistral AI, outils tiers conformes	Contenu relu et corrigé avant publication. Transparence obligatoire.
Administration	Optimisation de processus internes (ex : modèles de documents)	Mistral AI	Aucune donnée personnelle utilisée. Vérification systématique.

3. Usages Interdits

- ✗ **Saisie de données personnelles** (noms, emails, CV, etc.) dans tout outil utilisant de l'IA (y compris les services tiers).
- ✗ **Utilisation pour des décisions automatiques** (ex : évaluation de stagiaires, recrutement).
- ✗ **Génération de contenus sans vérification humaine** (risque d'erreurs ou de biais).
- ✗ **Utilisation d'outils non approuvés** (seuls Mistral AI et les outils tiers validés par la gérante de OKA sont autorisés).
- ✗ **Copie ou reproduction de contenus protégés** (droit d'auteur, marques).

4. Gouvernance et Responsabilités

4.1. Rôles

- **Intervenante/Gérante** (moi-même) :
 - Valide tous les contenus générés par IA, quel que soit l'outil utilisé.
 - Supervise les usages et garantit la conformité.
 - Évalue et approuve les outils tiers intégrant de l'IA avant leur utilisation.
 - Met à jour cette charte au moins une fois par an (ou en cas de changement réglementaire/technologique).
- **Prestataires/Intervenants externes/Sous-traitants** :
 - Doivent signer cette charte s'ils utilisent l'IA dans le cadre de leur mission.

4.2. Registre des Usages

Un registre interne recense :

- Les contenus générés par IA (date, type, usage).

Accompagnement - Médiation – Formation

- Les outils utilisés (Mistral AI, DragnSurvey, DuckDuckGo, etc.).
- La validation humaine associée.

4.3. Signalement des Incidents

Tout incident (fuite de données, erreur de génération, etc.) doit être signalé immédiatement à :

- La gérante de OKA.
- La CNIL en cas de violation du RGPD.

5. Sanctions et Non-Respect

Le non-respect de cette charte peut entraîner :

- Pour les prestataires/sous-traitants : rupture de contrat.
- Pour la gérante : responsabilité légale (amendes IA Act ou RGPD).

6. Révision et Amélioration Continue

Cette charte est révisée annuellement ou en cas de :

- Nouvelle réglementation (IA Act, RGPD).
- Changement d'outil (ex : ajout ou retrait d'un service tiers utilisant l'IA).
- Incident majeur lié à l'IA.

7. Contact

Pour toute question ou signalement :

 Email : aurelie.marloie@okaoka.fr

 Téléphone : 06 72 72 49 04

L'IA est un outil, pas une solution. L'humain reste au cœur de notre métier : l'accompagnement, la médiation, la formation.

Accompagnement - Médiation – Formation